

# **Maintenir nos efforts pour la réussite éducative des jeunes afin de prévenir un recul de notre taux de diplomation**

Mémoire soumis dans le cadre des consultations  
prébudgétaires 2026-2027 du ministère des Finances

## Sommaire exécutif

Le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) et les 18 Instances régionales de concertation (IRC) jouent un rôle central dans la mobilisation des acteurs et la mise en œuvre d'actions structurantes pour la persévérance scolaire et la réussite éducative au Québec. Leur modèle collectif, fondé sur des assises scientifiques solides, permet depuis des décennies de fédérer réseaux scolaires, municipalités, organismes communautaires, entreprises et autres partenaires autour d'objectifs communs, avec des résultats probants.

Grâce à ces efforts concertés, le taux de diplomation et de qualification a progressé de manière exceptionnelle au Québec, depuis le tournant des années 2000. Malheureusement, cette tendance positive s'est essouffée au cours des deux dernières années. Pour la première fois depuis plus de 15 ans, notre taux combiné de diplomation et de qualification a diminué l'an dernier, passant de 84,3 % à 82,4 %.

Si elle ne doit pas conduire à la panique, cette situation appelle à la vigilance et à une mobilisation renouvelée de l'ensemble des partenaires. Le décrochage scolaire demeure un enjeu majeur, tant sur le plan social qu'économique. Il coûte près de 14 milliards de dollars par année à la société québécoise, chaque décrocheur représentant une charge annuelle de plus de 23 000 \$ pour l'État. À l'inverse, chaque diplômé supplémentaire génère des retombées économiques et sociales significatives : un diplômé du secondaire gagne en moyenne 24 % de plus au cours de sa vie active, soit un avantage salarial de plus de 340 000 \$, et le taux d'emploi des diplômés dépasse 80 %.

L'entente 2023-2026 entre le RQRE, les IRC et le ministère de l'Éducation prévoyait un soutien financier de 24 millions de dollars par année sur trois ans, pour un total de 72 millions de dollars. Cette enveloppe a toutefois été amputée de 1 million de dollars dans la dernière année, obligeant le réseau à rationaliser ses dépenses et à réduire certains services. Malgré ces contraintes, le RQRE et les IRC ont soutenu 2 098 projets et initiatives, mobilisé 13 759 partenaires et assuré une couverture quasi universelle du territoire au cours de cette période.

Le RQRE demande donc la reconduction de cette entente sur trois ans, pour un montant total de 75 millions de dollars, soit une augmentation de 2 % par année afin de tenir compte de la hausse des besoins et maintenir le niveau de services offerts dans les régions. Plus largement, il invite le gouvernement à protéger l'ensemble des budgets consacrés au réseau de l'éducation et à ses partenaires, afin d'éviter des compressions qui auraient un impact direct sur les services aux élèves.

Dans un contexte de resserrement des finances publiques, nous invitons le gouvernement du Québec à maintenir le cap et à faire de l'éducation une priorité nationale, en se rappelant que chaque dollar investi en persévérance scolaire et en réussite éducative génère, à terme, des retombées économiques et sociales majeures pour le Québec.

# Un réseau agile, qui a fait ses preuves pour soutenir les efforts du ministère de l'Éducation

## Le Réseau québécois pour la réussite éducative

Le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) est une organisation nationale qui, depuis 2005, rassemble et soutient les 18 Instances régionales de concertation (IRC) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative, présentes sur l'ensemble du territoire québécois. Sa mission : favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes par la mobilisation des partenaires de différents milieux et le développement d'initiatives concertées. Cette mission s'incarne dans des valeurs d'engagement collectif, d'ouverture, d'innovation et de rigueur, qui guident l'action du réseau au quotidien.

## Les IRC : un modèle unique qui a fait ses preuves

Les IRC constituent une infrastructure unique et propre au Québec. Elles sont le point de rencontre des acteurs locaux et régionaux : écoles, municipalités, organismes communautaires, entreprises, services de garde, bibliothèques, réseaux scolaires, les établissements d'éducation supérieure et établissements de santé et de services sociaux. Ensemble, ils élaborent et mettent en œuvre des stratégies adaptées aux réalités de chaque territoire, tout en s'inscrivant dans une vision commune de la réussite éducative. Cette capacité à fédérer et à mobiliser une diversité de partenaires fait la force du réseau.

Au fil des années, le modèle collectif des IRC s'est imposé comme une référence. Il repose sur de solides assises scientifiques et sur une pratique éprouvée depuis plus de 30 ans. Les IRC démontrent qu'il est possible d'agir localement et de penser nationalement : elles adaptent leurs partenariats, leurs ressources et leurs actions aux besoins spécifiques de leur région, tout en s'appuyant sur une base de connaissances et d'expertises communes, consolidées par le RQRE. Cette alliance entre agilité et cohérence permet au réseau d'innover, de diffuser les meilleures pratiques et de répondre efficacement aux enjeux émergents.

## Des partenaires qui répondent présents en situation de crise

La capacité d'agir du réseau s'est illustrée de façon remarquable lors des situations de crise récentes. Par exemple, en plein cœur de la pandémie, le RQRE et les IRC ont été appelés par le ministère de l'Éducation à déployer le projet de la « Glissade de l'été », qui visait à accroître l'exposition des jeunes des activités significatives dans un cadre ludique, hors du milieu scolaire, au cours de l'été. Grâce à un financement de 8,6 millions \$ sur deux ans obtenus dans le cadre du *Plan de relance pour la réussite éducative 2021-2022*, plus de 100 000 jeunes ont été rejoints à travers le Québec. Cette initiative a permis de limiter les effets de cette fameuse *glissade de l'été*, c'est-à-dire les pertes d'acquis vécues pendant la période estivale, et de soutenir les familles dans un contexte inédit.

Plus récemment, à la suite de la grève des enseignants de l'automne 2024, le gouvernement du Québec a confié au RQRE et aux IRC un fonds d'urgence de 15 millions \$ dans le cadre de son *Plan de rattrapage*. Encore une fois, l'agilité du réseau s'est exprimée. Le 3 janvier, le réseau rencontrait le ministre de l'Éducation pour la première fois. Quelques semaines plus tard, à la fin février, des actions se mettaient déjà en branle partout à travers le Québec. Au total, plus de 505 initiatives ont été déployées, mobilisant plus de 240 000 jeunes, avec une attention particulière portée aux élèves issus de milieux défavorisés, à ceux ayant des retards d'apprentissage ou à risque d'abandon. Cette capacité à intervenir rapidement et à grande échelle, en partenariat avec le gouvernement, témoigne de l'agilité et de la pertinence du modèle IRC-RQRE.

# L'évolution du partenariat entre le ministère de l'Éducation, le RQRE et les IRC

Depuis leur création, les IRC et le RQRE se sont imposés comme des partenaires incontournables du gouvernement du Québec dans la lutte contre le décrochage scolaire et la promotion de la réussite éducative. Ce partenariat, fondé sur la confiance et la reconnaissance mutuelle, s'est construit au fil de plusieurs années de collaboration.

Au tournant des années 2000, le Québec accusait un retard historique en matière de diplomation par rapport à la moyenne canadienne. En 2009, le ministère de l'Éducation s'est doté d'un objectif ambitieux : faire passer le taux de diplomation ou de qualification des jeunes avant l'âge de 20 ans à 80 % d'ici 2020. Cet objectif, qui paraissait alors difficilement atteignable, a été surpassé plus tôt que prévu, dès 2018. Ce succès est le fruit d'efforts collectifs majeurs, notamment menés par les IRC et le RQRE, qui ont su mobiliser les milieux, adapter les interventions aux réalités régionales et diffuser les meilleures pratiques en persévérance scolaire.

Pendant de nombreuses années, le financement des IRC et du RQRE reposait sur des enveloppes ponctuelles, des programmes spécifiques ou des subventions annuelles, souvent reconduites au gré des priorités gouvernementales. Cette précarité budgétaire limitait la capacité du réseau à planifier à long terme, à stabiliser ses partenariats et à déployer des stratégies concertées à l'échelle du Québec. Malgré ces contraintes, les IRC et le RQRE ont démontré leur pertinence et leur efficacité, s'imposant progressivement comme des acteurs stratégiques dans l'atteinte des objectifs nationaux.

La reconnaissance du rôle clé joué par le réseau s'est concrétisée en 2023, avec la création du *Programme de soutien à la concertation et aux initiatives sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec*. Ce programme normé a marqué un tournant majeur : il pérennise le financement du RQRE et des IRC, rehausse le montant de base accordé à chaque instance et consolide la mobilisation régionale. Cette avancée témoigne de la confiance du gouvernement envers le réseau.

## Entente 2023-2026 : des retombées majeures

Les retombées de l'entente 2023-2026 sont significatives et mesurables dans toutes les régions du Québec. Grâce à un soutien financier de 24 millions \$ par année sur trois ans, pour un total de 72 millions \$, le RQRE et les IRC ont pu :

- soutenir 2 098 projets et initiatives, générant 4,8 millions de participations à travers le Québec;
- mobiliser 13 759 partenaires issus de tous les secteurs ;
- assurer l'implication, entre autres, de 100 % des centres de services scolaires (CSS), de 100 % des territoires des MRC et de 96 % des municipalités du Québec.

Ces résultats démontrent d'ailleurs que le RQRE et les IRC ont su adapter leur modèle et renforcer leur action pour répondre aux recommandations du rapport d'évaluation réalisé sur leurs activités par le ministère de l'Éducation en 2021. Ce rapport soulignait notamment la nécessité d'une meilleure intégration régionale, d'une mobilisation accrue des partenaires locaux et d'une harmonisation des pratiques à l'échelle du Québec.

Depuis lors, le réseau des IRC n'a jamais été aussi enraciné et étendu à travers le Québec. Dans la majorité des régions, les entreprises, les municipalités, les bibliothèques, les services de garde,

les réseaux scolaires, les centres de services de santé et de services sociaux ainsi que les organismes communautaires sont maintenant engagés dans des stratégies coordonnées par les IRC.

Le rapport d'évaluation insistait également sur l'importance de la cohérence et de l'harmonisation des pratiques à l'échelle nationale. Grâce au soutien du RQRE, les IRC disposent aujourd'hui d'une base de connaissances et d'outils communs, favorisant le transfert des meilleures pratiques et l'évaluation continue des actions menées. Cette démarche collective permet d'assurer une qualité et une pertinence accrues des interventions, tout en respectant les spécificités régionales.

### **Des coupes qui ont fait mal**

Cependant, il importe de rappeler que l'enveloppe du RQRE et des IRC a été amputée de 1 million \$ en 2025-2026, forçant le réseau à réduire les services aux partenaires et à annuler plusieurs projets en services directs aux jeunes. Cette coupe a déjà nécessité un important effort de rationalisation dans les dépenses du réseau. Ainsi, de nouvelles compressions dans l'enveloppe réservée au programme normé pourraient avoir un impact direct sur la réussite éducative de nos jeunes, au moment où les besoins sont croissants.

## **Décrochage : un enjeu social et de finances publiques**

Depuis le début des années 2000, comme nous l'avons évoqué plus haut, le Québec a réalisé des progrès remarquables en matière de diplomation. Grâce à des efforts concertés et à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du milieu, le taux de diplomation et de qualification sept ans après l'entrée au secondaire est passé de 69,5 % pour la cohorte ayant entamé le secondaire en 1996-1997 à 84,3 % pour la cohorte 2016-2017. Cette progression de plus de 15 points de pourcentage témoigne de l'efficacité des stratégies mises en place.

Malheureusement, cette tendance positive s'est essouffée au cours des deux dernières années. Les données les plus récentes révèlent une stagnation, voire un léger recul du taux de diplomation. Pour la première fois depuis plus de 15 ans, le taux combiné de diplomation et de qualification a diminué, passant de 84,3 % pour la cohorte 2016-2017 à 82,4 % pour la cohorte 2017-2018. Les facteurs expliquant cette hausse récente du décrochage sont multiples : effets persistants de la pandémie, interruptions scolaires, fragilisation du bien-être psychologique des jeunes, augmentation du temps d'écran, précarité financière et inégalités sociales.

Selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), la proportion d'enfants de maternelle 5 ans considérés comme « vulnérables » dans au moins un domaine de leur développement est également en hausse. Elle est passée de 25,6 % en 2012, à 27,7 % en 2017, puis à 28,7 % en 2022. Cette tendance est préoccupante, car ces vulnérabilités touchent des aspects essentiels tels que le langage, la motricité, les compétences sociales et affectives. Elles sont souvent le prélude à des difficultés scolaires persistantes, qui augmentent le risque de décrochage à long terme.

S'ils ne doivent pas conduire à la panique, ces chiffres appellent à la vigilance et à une mobilisation renouvelée de l'ensemble des partenaires. Il s'agit d'ailleurs d'un enjeu qui dépasse le cadre éducatif : chaque jeune diplômé représente un investissement rentable pour l'État, alors que chaque décrocheur engendre des coûts récurrents pour l'ensemble de la société.

### **Les conséquences économiques du décrochage**

En effet, alors que le Québec traverse une période plus difficile sur le plan budgétaire, il importe de rappeler que le décrochage scolaire représente un enjeu majeur pour nos finances publiques.

Selon une étude récente menée par Frédéric Laurin, économiste à l'Université du Québec à Trois-Rivières, le coût global du décrochage scolaire est estimé à près de 14 milliards de dollars par année pour la société québécoise. Ce montant englobe les pertes de revenus, la diminution de la contribution fiscale, ainsi que les coûts supplémentaires en santé, aide sociale et assurance-emploi. À l'échelle individuelle, chaque jeune qui quitte l'école sans diplôme engendre une charge annuelle de plus de 23 000 \$ pour l'État, en raison d'un taux de chômage plus élevé, de revenus inférieurs et d'une utilisation accrue des services publics.

Sur le plan individuel, les bénéfices économiques associés à l'obtention d'un diplôme sont tout aussi éloquentes. Selon une étude produite en 2025 par ÉCOBES – Recherche et transfert, en collaboration avec le RQRE, un diplômé du secondaire gagne en moyenne 24 % de plus au cours de sa vie active qu'une personne sans diplôme, soit un avantage salarial de plus de 340 000 \$. Ce gain s'accroît avec le niveau de formation : un titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'un diplôme d'études collégiales (DEC) peut espérer des revenus à vie supérieurs de 480 000 \$ à 715 000 \$ par rapport à un non-diplômé. Pour les détenteurs d'un baccalauréat, l'écart atteint près de 1,4 million de dollars sur l'ensemble de la carrière.

Au-delà des revenus, la diplomation se traduit par un accès plus stable au marché du travail : le taux d'emploi des diplômés du secondaire et du collégial dépasse 80 %, alors qu'il chute à 55 % chez les personnes sans diplôme. Les diplômés bénéficient également d'une meilleure santé, d'une plus grande sécurité financière et d'une participation citoyenne accrue.

Ces résultats confirment que chaque jeune qui obtient un diplôme contribue non seulement à sa propre réussite, mais aussi à la vitalité économique et sociale du Québec. Le décrochage scolaire n'est donc pas seulement un enjeu éducatif : il constitue un fardeau financier considérable pour le Québec, qui affecte directement la capacité de l'État à investir dans ses priorités et à assurer la prospérité collective. Dans le contexte actuel, maintenir et renforcer les efforts en persévérance scolaire n'est pas seulement souhaitable : c'est une nécessité pour préserver la santé financière du Québec et assurer sa prospérité à long terme.

## Notre demande : évitons de reculer

Nous sommes pleinement conscients du contexte budgétaire difficile dans lequel évolue le gouvernement du Québec. C'est pourquoi la demande que nous avons déposée au ministère de l'Éducation se veut pragmatique, responsable et adaptée à la réalité des finances publiques.

L'entente 2023-2026 prévoyait un soutien financier de 24 millions de dollars par année sur trois ans, pour un total de 72 millions de dollars. Toutefois, comme nous l'avons évoqué plus haut, cette enveloppe a été amputée de 1 million de dollars dans la dernière année, obligeant le réseau des IRC à rationaliser ses dépenses et à réduire certains services aux partenaires et aux jeunes. Bref, les IRC ont déjà fait preuve de rigueur et d'efficacité pour absorber cette coupe.

Dans ce contexte, nous demandons au gouvernement de reconduire notre entente sur trois ans, pour un montant total de 75 millions de dollars. Cette légère augmentation de 2 % par année permettrait de tenir compte de la hausse des besoins et des coûts d'opération, tout en maintenant le niveau de services offerts dans les régions.

Plus largement, nous invitons le gouvernement à protéger l'ensemble des budgets consacrés au réseau de l'éducation et à ses partenaires. Comme nous l'avons dit, nos jeunes font présentement face à plusieurs facteurs de vulnérabilité. Ainsi, il faut à tout prix éviter des compressions budgétaires qui auraient un impact sur les services et le soutien qui leur sont offerts, autant à l'école que dans leurs milieux.

Depuis 2018, le gouvernement du Québec a fait le nécessaire pour maintenir l'éducation en tête de ses priorités. Nous vous invitons à garder le cap, en vous rappelant que chaque dollar investi en persévérance scolaire et en réussite éducative génère des retombées économiques et sociales majeures pour le Québec.

### Sommaire de notre demande

|                          | 2026-2027        | 2027-2028      | 2028-2029        | Total          |
|--------------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|
| <b>Soutien financier</b> | 24,5 millions \$ | 25 millions \$ | 25,5 millions \$ | 75 millions \$ |
| Croissance annuelle      | 2 %              | 2 %            | 2 %              | -              |

## SOURCES

Institut de la statistique du Québec. (2025). Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/education/taux-diplomation-qualification-7-ans-apres-entree-secondaire>

Dion-Viens, D. (2024, 17 janvier). Le décrochage scolaire coûte 14 milliards \$ par année au Québec. Journal de Québec. <https://www.journaldequebec.com/2024/01/17/le-decrochage-scolaire-coute-14-milliards--par-annee-au-quebec>

Côté, G. (2025, 17 septembre). Avantage salarial du diplôme: un baccalauréat vaut 1,37 M\$. Journal de Montréal. <https://www.journaldemontreal.com/2025/09/17/avantage-salarial-du-diplome--un-baccalaureat-vaut-137-m>

La Presse. (2024, 10 juin). Le décrochage scolaire a bondi pendant la pandémie. <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2024-06-10/le-decrochage-scolaire-a-bondi-pendant-la-pandemie.php>

ÉCOBES – Recherche et transfert, RQRE. (2025). Rapport sur les bénéfices économiques de la persévérance scolaire. <https://reussiteeducative.quebec/data/rapport-beneficesps.pdf>

Ministère de l'Éducation du Québec. (2021). Évaluation du financement des instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative. Direction de l'évaluation, Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/education/evaluations-programmes/Financement-instances-regionales-concertation-rapport-evaluation.pdf>